



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



AVOCATS SANS FRONTIÈRES  
France

*Là où la défense n'a plus la parole*



# ÉDITO

## ENGAGEMENT ET SOLIDARITE INTERNATIONALE

En 2022, Avocats Sans Frontières France a poursuivi ses efforts de solidarité en vue de renforcer le rôle positif de la société civile, et plus particulièrement des média numériques, afin qu'ils participent de manière active à la prévention des conflits, et plus globalement à la consolidation d'une paix durable.

La volonté d'ASF France de dépasser le cadre de la résolution et de la réparation des conflits, pour coopérer en amont avec l'ensemble des acteurs de la société civile afin de les prévenir, s'est également traduite par sa participation dans le cadre de réseaux pour la paix et la cohésion sociale regroupant organisations de la société civile, forces de sécurité et communautés, agissant en synergies pour la prévention des violences basées sur le genre, qui demeurent au cœur de notre engagement.

ASF France a continué, grâce à votre temps et à votre expertise précieuse, Chères/Chers partenaires, Chères/Chers bénévoles, à intervenir en chaque endroit où la voix des personnes vulnérables n'était plus entendue, plus écoutée, plus défendue.

Un grand merci à toutes et tous pour cette solidarité collective essentielle à nos actions.



**Matthieu Bagard**

Président

## TÉMOIGNAGES SANS FRONTIÈRES



Je participe aux Permanences Solidaires parce que j'ai besoin de redonner du sens à ma profession après 30 années d'exercice, à Paris et Toulouse. J'ai besoin d'aider les plus démunis dans un souci humanitaire et humaniste et j'ai toujours voulu m'investir sur un plan international.

**Me Marie Laurence Marchand, avocate au Barreau de Toulouse**



le travail que nous accomplissons est louable et donne des résultats assez impressionnants sur le terrain.

**Aubin Nzali - Chef de projet RECAJUD au Cameroun**



AVOCATS SANS FRONTIÈRES  
France

*Là où la défense n'a plus la parole*

# CONTENU

<a href="#">EDITORIAL</a>	PAGE 2
<a href="#">SOMMAIRE</a>	PAGE 3
<a href="#">PRESENTATION</a>	PAGE 4
<a href="#">NOTRE HISTOIRE</a>	PAGE 5
<a href="#">LES FEMMES ET LES HOMMES D'ASF FRANCE</a>	PAGE 6

## NOS PROJETS



### CAMEROUN

#### [RECAJUD](#)

Renforcement des capacités de la société civile camerounaise pour l'accès à la justice des personnes en détention

PAGE 7



### GRECE

#### [SAMOS LEGAL CENTRE](#)

PAGE 8



### GUINEE [REVENDIC](#)

Responsabilité des Entreprises et Violations des droits : Environnement Naturel, Droit des communautés, Identification Cartographique

PAGE 9



### GUINEE [PARAJ](#)

Support project to strengthen access to justice for the most vulnerable people

PAGE 10



### GUINEE

#### [RESPECT](#)

Renforcer les capacités de la société civile pour une application efficace des traités et conventions relatifs aux droits de l'homme.

PAGE 11



### GUINEE

#### [LUTTE CONTRE LES VBG](#)

PAGE 12



### GUINEE-CÔTE D'IVOIRE

#### [IMPACT](#)

Implication des médias numériques pour une prévention active des conflits et des tensions

PAGE 13



### HAITI

#### [IMPLIC](#)

Implication et participation des acteurs pour la protection des droits des détenus

PAGE 14



### MALI

#### [JUGE](#)

Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre

PAGE 15



### NIGERIA

#### [SAFE](#)

Renforcer les capacités des acteurs nationaux à plaider pour la fin des violations graves des droits de l'Homme

PAGE 16



### NIGERIA

#### [JOURNEE INTERNATIONALE DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE TORTURE](#)

PAGE 17



### NIGERIA

#### [ProCAT](#)

Lutte contre la torture

PAGE 18

[FORMATIONS](#) PAGE 19

[TEMPS FORTS 2022](#) PAGES 20-21

[RAPPORT FINANCIER](#) PAGE 22

[ILS NOUS SOUTIENNENT](#) PAGES 23-24

[COMMENT NOUS SOUTENIR ?](#) PAGE 25

Créée en 1998, Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale à but non lucratif, régie par la loi 1901, qui contribue à faire respecter les droits fondamentaux. Notre travail est guidé par 3 valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : **Justice, Solidarité Liberté.**



## NOS 3 MISSIONS

**FAVORISER L'ACCÈS AU DROIT ET À UNE JUSTICE ÉQUITABLE** POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES ÉLOIGNÉES DE CELLE-CI, DÉTENUES ARBITRAIREMENT OU TORTURÉES.

**DÉFENDRE TOUTE PERSONNE PRIVÉE D'UNE DÉFENSE LIBRE** ET INDÉPENDANTE AINSI QUE LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS OU VIOLENTÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS.

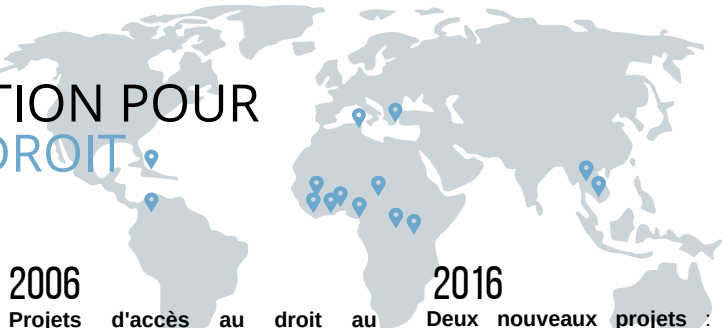
**RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ET L'AUTONOMIE** DES ACTEURS LOCAUX DE LA DÉFENSE ET DE LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS (SOCIÉTÉ CIVILE ET ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE).

## NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

ASF France assure bénévolement la défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et qui est privée d'une défense libre et indépendante. Nous intervenons également lorsqu'un avocat subit des pressions liées à sa profession : menaces, incarcérations, assassinats. Au-delà de son statut d'avocat, c'est le citoyen qui est privé de défense et donc de justice. ASF France a pour vocation de promouvoir l'accès au droit. C'est pourquoi nous participons à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire.

Dans cette perspective, nous œuvrons afin d'apporter aux personnes les plus vulnérables la protection du droit là où elle n'existe pas : mise à disposition de services juridiques (consultations itinérantes ou sédentaires), renforcement de systèmes judiciaires, sensibilisation de la population et des acteurs judiciaires... Enfin, ASF France s'engage à renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la justice ainsi que de la défense et de la promotion des droits humains. Pour cela, nous leur proposons une formation initiale et continue adaptée à leurs besoins spécifiques.

# 1998 - 2022 : 24 ANS D'ACTION POUR L'ACCÈS AU DROIT



1998

**Création d'ASF France par Me François Cantier.** Plusieurs avocats, futurs membres d'ASF France, participent au projet fondateur du mouvement Avocats Sans Frontières, « *Justice pour tous au Rwanda* », permettant la tenue de procès équitables avec l'acquiescement de centaines d'innocents et l'assistance à des milliers de victimes.

1999

**Projet de système d'aide judiciaire au Kosovo :** défense des personnes poursuivies pour crimes contre l'Humanité ou crimes de guerre, et formation des avocats, juges et procureurs aux nouveaux instruments juridiques internationaux.



2004

**Début de l'intervention au Nigéria :** lutte contre la peine de mort et pour l'éradication de la torture dans les lieux de détention. En 2020, ASF France élargira son intervention aux problématiques des exécutions extrajudiciaires et des détentions arbitraires.

2006

**Projets d'accès au droit au Cambodge :** installation d'avocats sur tout le territoire cambodgien, formation du personnel judiciaire, accès des citoyens à la justice et défense des victimes des Khmers rouges devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC).



2008

**Début de la collaboration avec ASF Mali** pour la défense de personnes injustement détenues, assortie de formations des acteurs de la chaîne pénale sur les outils internationaux de protection des droits humains.

2014

**Projet de lutte contre l'homophobie au Cameroun,** permettant de sensibiliser et de former les médias, les autorités religieuses et les acteurs de la chaîne pénale à la protection des droits des personnes LGBTI, tout en assurant la défense de ces dernières devant les juridictions nationales.

2015

**Défense des droits des migrants à Calais.** En 2019, ASF France installe le Samos Legal Centre en Grèce, afin de garantir les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

2016

**Deux nouveaux projets :** au Tchad, pour la défense de femmes et de mineurs incarcérés et victimes de mauvais traitements; en Côte d'Ivoire pour le soutien aux défenseurs des droits humains, harcelés ou menacés en raison de leur engagement.



2018

**Démarrage de deux projets dédiés aux droits des femmes et aux violences basées sur le genre,** d'abord dans la province de Battambang au Cambodge, puis en 2019 au Mali.

2021

**Trois missions sont menées au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien)** où près de 200 enfants et 80 femmes français sont actuellement toujours détenus. **ASF France démarre des activités en République de Guinée** relatives à l'accès au droit et à l'appui à la société civile.

2022

**ASF France démarre des activités de renforcement du rôle positif de la société civile, dont les médias numériques,** en matière de prévention des conflits.

# LES FEMMES ET LES HOMMES D'ASF FRANCE

Pour définir et mettre en œuvre ses missions, ASF France s'appuie sur un conseil d'administration de 15 personnes, représenté par un bureau exécutif, et une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de salariés au siège et sur le terrain. Une centaine de membres se réunissent une fois par an lors de l'assemblée générale, où une cinquantaine de bénévoles mettent leur expertise et leur temps au service d'une justice sans frontières.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**VINCENT FILLOLA**, Avocat au Barreau de Paris (Co-Président)

**JULIEN POURQUIE-KESSAS**, Avocat au Barreau de Toulouse (Co-Président)

**MATTHIEU BAGARD**, Avocat au Barreau de Paris (Secrétaire)

**CLAUDINE PAGE**, Avocat honoraire au Barreau de Toulouse et magistrat honoraire (Trésorière)

**PAULINE TUBIANA**, Avocat au Barreau de Paris (Trésorière adjointe)

**FRANÇOIS CANTIER**, Avocat au Barreau de Toulouse (Président d'honneur)

**JULIEN BAREGUWERA**, Avocat au Barreau de Toulouse

**FRANÇOISE BASTIEN-RABNER**, magistrate

**FERDINAND DJAMMEN NZEPA**, Avocat au Barreau de Toulouse

**JULIE FÉVRIER**, Avocate au Barreau de Paris

**PIERRE GOUZENNE**, Magistrat

**THÉRÈSE LEPRÊTRE**, Avocate au Barreau de Paris

**INGRID METTON**, Avocate au Barreau de Paris

**IVAN PANEFF**, Avocat au Barreau de Paris

**ISABELLE SHOENACKER ROSSI**, Avocate au Barreau du Tarn et Garonne

**FABIENNE TRUSSES NAPROUS**, Avocate au Barreau de Tarbes

## LES BÉNÉVOLES

ACKERMANN Julian, BAGARD Matthieu, BALLOUL Raphaël, BARANGER Nicolas, BAREGUWERA Julien, BASTIEN RABNER Françoise, BAUGNIET Murielle, BAULIEU Anne-Laure, BAYO Moussa, BENSUSSAN Jérôme, BOULET Louise, BOUILLAUD-JUANCHICH Marion, CANTIER François, CANTIER-HERRMANN Marie-José, COTTINEAU Clémence, CROS Léa, DESARNAUTS Bertrand, DJAMMEN NZEPA Ferdinand, DURAND Isabelle, EVENAT Charlotte, FEVRIER Julie, FILLOLA Vincent, FLEURIS Béatrice, FRAIGNEAU Françoise, GETTI Jean-Pierre, GISSLER Danaé, GOUZENNE Pierre, GRANDCLEMENT Joëlle, ICHARD Geneviève, JACQUET Anne-Louise, LEBLANC Nathalie, LEPRÊTRE Thérèse, MAINIER-SCHALL Constance, MARTINEAU Christine, METTON Ingrid, NAYRAL DE PUYBUSQUE Henri, PAGE Claudine, PANEFF Ivan, PAQUIER Armelle, PASQUIER DE SOLAN Gaëlle, PLAGNOL Clémentine, PLESSE Manon, POURQUIE-KESSAS Julien, SANTI LAGOUTTE COUEDRO Tristan, SCHOENACKER ROSSI Isabelle, SMAIL Nelly, TRANCHAND Clémence, TROSSAT Camille, TRUSSES-NAPROUS Fabienne, TUBIANA Pauline, VELHO Julia, WALTER Caroline

## ÉQUIPE DU SIÈGE

**Directrice générale :**

**Anne LUTUN**

**Chargés de projets :**

**Christophe VINCENT**

**Fabienne REVIGLIO**

**(jusqu'en janvier 2022)**

**Mélanie CANOVAS**

**Responsable administratif et financier :**

**Alexandre CROIZIERS DE**

**LACIVIVIER**

**Chargé de développement et suivi de projets :**

**Matthias COUGNAUD**

**Assistant de communication :**

**Michaël ANDRIAMIKATRA**

**et Salim MAATOUK**

**Assistant(e) de direction :**

**Felix CARREIRO, Charlotte**

**JAMIER, Renda Murielle**

**KANGA**

## LES ÉQUIPES TERRAIN

### GRECE

**Cheffe de projet**

**Bláithín QUIGLEY**

**Volontaires :**

**Saïmi STEINER**

**Yris VERNIER**

**Jessica HOWARD**

**Caroline GARCIA**

**Léa LANTELME**

**Natalia ANDROULAKI**

**Quitterie PINTON**

**Avocates grecques**

**Dimitra DOKANARI**

**Panagiota KARANIKI**

### GUINEE

**Chef de projet**

**SQUARE Alhassane**

**(jusqu'en mars 2022)**

**SEKOU TOURE Ahmed**

**Assistant projet**

**FEINDOUNO SAA Layoulou**

**Responsable administratif et**

**financier**

**TOURE Kabinè**

### MALI

**Chef de projet :**

**SIDIBE Saïfoulaye**

**Assistant Suivi Evaluations projet :**

**OVONO Aymar**

### NIGERIA

**Directrice pays**

**Angela Uwandu Uzoma-Iwuchukwu**

**Administrateur financier et logistique**

**Valentine LAZARUS**

**Responsable du suivi des cas**

**AMIHERE Edugie**

**Charge de communication**

**GBULIE Chinedu Christopher**

**Assistante judiciaire**

**MEMBIS Jovita**

### HAITI

**Chef de projet**

**JOASSAINT Marc Daly**

**Assistante de coordination**

**Misstherly Casseus**

# CAMEROUN

Durée du projet : Juin 2020 - Mars 2022

Zones d'intervention : Bafoussam, Bamenda, Buéa, Yaoundé

## RECAJUD | Renforcement des capacités de la société civile camerounaise pour l'accès des détenus à la justice

« Pour une meilleure adoption des peines alternatives aux réalités socio-anthropologiques du Cameroun, il faudra transmettre aux citoyens via des formations des attitudes susceptibles de favoriser la compréhension, la tolérance et le pardon. »

Pr James **MOUANGUE KOBILA**, Président de la Commission des Droits de l'Homme au Cameroun

### PRESENTATION DU PROJET

La **surpopulation carcérale** représente un défi majeur au Cameroun. Cette situation inquiétante est liée à l'étroitesse des locaux, au nombre élevé de détenus, aux lenteurs dans les procédures et à la répression accrue de la part des autorités en charge des poursuites.

**Dans le but** de lutter contre le surpeuplement des prisons et les mauvaises conditions de détention, la loi 2016-7 du 12 juillet 2016 a introduit les peines alternatives dans le Code pénal camerounais.

**Le Ministre de la Justice**, Laurent Esso, a mis en avant le rôle de ces dernières dans le désengorgement carcéral, mais aussi dans l'accompagnement des détenus vers la réinsertion et la resocialisation. Cependant l'article 26, relatif aux travaux d'intérêt général, renvoie la définition de leurs conditions d'application à un texte supplémentaire n'ayant pas encore été promulgué. La loi est donc inapplicable dans les faits. Dans ce contexte, la situation des plus vulnérables notamment les personnes LGBTI, les femmes et les mineurs s'avère préoccupante. En effet, ce sont les premières catégories de population à subir les revers de la surpopulation carcérale et des conditions carcérales difficiles. Elles n'ont généralement pas connaissance de leurs droits et supposent que leurs conditions de vie sont conformes à ce que leur octroie leur statut de détenu.



### OBJECTIFS

**Apporter** une aide juridique appropriée aux détenus, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité, par des membres de la chaîne pénale formés de manière adéquate. Rouvrir le dialogue sur l'application effective des peines alternatives entre les différents acteurs intervenant dans la protection des droits des personnes privées de liberté.

### REALISATIONS EN 2022

**16 détenus** ont bénéficié d'une assistance juridique gratuite

**32 personnes** ont pris part aux causeries éducatives

### PARTENAIRES

Le **Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'homme (RECODH)** est un réseau associatif légalisé, constituée d'associations et de collectifs d'associations travaillant pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la gouvernance. Ses membres et sympathisants disséminés sur l'ensemble du territoire national, travaillent pour un seul but : la culture des droits de l'homme au Cameroun.

**ASF Cameroun** est une association régie par la loi 90/053, et a pour mission de réunir tous les Avocats sans discrimination, sans exclusion, désirant apporter l'assistance juridique dans les situations où le droit à un procès équitable est violé, risque de l'être ou doit être affirmé, de contribuer à l'application effective des droits de l'homme universellement reconnus.





# GRECE

Durée du projet : Depuis Janvier 2019

Zone d'intervention : l'île de Samos

## Samos Legal Centre

" Lorsque j'ai rencontré l'avocate, Naya, elle m'a tout expliqué et j'ai pu lui parler des erreurs de traduction car dans la décision négative, il semblait que le service d'asile grec ne me croyait pas. Finalement, après quatre mois d'attente, Naya m'a dit que j'avais reçu une protection internationale. Je n'arrivais pas à y croire... J'étais tellement heureux. " Lucky, bénéficiaire du projet

### PRESENTATION DU PROJET

**Samos, une île de la mer Égée**, est située en face de la côte turque. Sa situation géographique en fait l'un des principaux points d'entrée des demandeurs d'asile qui traversent la Turquie pour demander une protection internationale en Europe.

**En réponse** à l'important manque d'assistance juridique sur l'île, Avocats sans Frontières France a ouvert le Centre juridique de Samos en janvier 2019 et fournit depuis lors un soutien juridique aux demandeurs d'asile qui sont sous restriction géographique à Samos.

**Avec l'ouverture** d'un nouveau camp " contrôlé fermé " à Samos en septembre 2021, le premier de ce type dans l'Union européenne, de nombreuses organisations ont quitté Samos, ce qui fait que le Centre juridique de Samos est devenu l'un des seuls acteurs juridiques indépendants sur l'île. L'équipe composée d'avocates grecs et de bénévoles internationaux et communautaires travaille en coopération avec les acteurs et partenaires locaux pour garantir l'accès à la justice et que le droit de demander l'asile soit protégé.

### PERSPECTIVES

**Information et conseil juridique sur la procédure d'asile.**

Préparation aux entretiens de demande d'asile.

Prise en charge de dossiers devant les Comités d'appel. Identification et orientation des personnes en situation de vulnérabilité.

Ateliers d'information et de sensibilisation sur la procédure d'asile.

Soutien dans le cadre de procédure de réunification familiale.

Préparation et introduction des demandes de réexamen.

Introduction de demandes de mesures provisoires devant la CEDH pour des demandeurs d'asile en situation d'extrême vulnérabilité.

### OBJECTIF

**Contribuer** à garantir le droit de demander l'asile et protéger les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

### REALISATIONS EN 2022

**882 bénéficiaires** ont été accompagnés (**490** bénéficiaires directs et 392 par le biais de la hotline pour des questions d'ordre général), dont **142 femmes et 389 nouveaux bénéficiaires. Au total, 1782 consultations ont été réalisées, dont 388 préparations d'entretiens.**

**22 cas** ont été soutenus dans leur processus d'appel et **23** pour des demandes de réexamen. **557** consultations de gestion de cas ont été effectuées pour des demandeurs vulnérables (survivants de la traite, de la torture, cas LGBTQ+, femmes enceintes). Le suivi de soumissions précédentes pour **16 personnes, dont 7 enfants**, a été soumis à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

### PARTENAIRES

**-Samos Volunteers** est un mouvement de bénévoles offrant aux demandeurs d'asile une éducation informelle, des services d'hygiène et un soutien psychosocial.



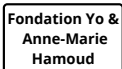
**-I Have Rights** est une ONG juridique et politique qui fournit un accès à des informations juridiques individualisées et un soutien aux personnes en mouvement, notamment les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants à Samos.



**-Human Rights Lawyer Project**, fondé en 2020 à Samos par des travailleurs humanitaires, a établi une voie d'orientation juridique pour les demandeurs d'asile et les réfugiés qui souhaitent déposer une plainte ou demander une assistance juridique lorsqu'ils ont été victimes d'une violation des droits humains.



**-DLA Piper** est un cabinet d'avocats international qui compte des avocats dans plus de 40 pays en Amérique, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie-Pacifique, permettant ainsi de répondre aux besoins juridiques dans le monde entier. Avec plus de 4 200 avocats, DLA Piper est le plus grand cabinet d'avocats international au monde.



## REVENDIC | Responsabilité des Entreprises et Violations des droits : Environnement Naturel, Droit des communautés, Identification Cartographique

*Le projet REVENDIC a permis au gouvernement et à l'opinion publique de comprendre les manquements graves de violations des droits humains dans le cadre de l'exploitation du fer à Forécariah, de réunir les acteurs de la société civile autour d'un plan d'action de suivi de la mise en œuvre des recommandations et la sensibilisation des communautés sur leurs droits vis-à-vis de l'entreprise qui extrait le fer et l'Etat. Le projet était une parfaite collaboration entre les expertises d'une ONG internationale (ASF France) et une ONG nationale (Action Mines Guinée) pour relever les défis du respect des droits humains dans le contexte de l'exploitation minière en Guinée.*

**Anonyme**

### PRÉSENTATION DU PROJET

La République de Guinée est dotée d'énormes potentialités naturelles, notamment minières (Bauxites, Fer, etc.). Toutefois, la majorité de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. En effet, selon le rapport de l'enquête élargie de la pauvreté de 2012(INS/2012), 55,2% des guinéens sont pauvres. L'exploitation minière revêt un enjeu économique national au regard de sa contribution à l'économie du pays.

La préfecture de Forécariah est une ville du sud-ouest de la Guinée. La préfecture connaît l'exploitation du fer en 2012, en plus des carrières de granite, du diamant artisanal et l'entreprise Ashapura exploite le minerai de fer hérité des droits de Forécariah Guinée Mining. Dans les localités minières, la cohabitation entre sociétés minières et communautés est souvent marquée par des remous sociaux causés par la violation des droits humains et cela est dû notamment à la faiblesse des politiques publiques de promotion du développement à la base.

C'est dans ce cadre qu'Action Mines Guinée et ASF France entendent réaliser une étude sur la nature de l'ampleur des violations des droits humains, en vue d'un engagement d'autonomisation juridique des communautés pour leur permettre de revendiquer leurs droits vis-à-vis de la société et les autorités. Les recommandations de l'étude permettront au consortium des OSC Environnement Développement de développer un plan d'action pour améliorer les conditions de vie des communautés, et cela sera assuré en lien avec le projet PISCCA.



### OBJECTIF DU PROJET

**Contribuer** à l'identification des violations des droits humains et au renforcement des capacités des communautés impactées par l'exploitation minière dans la préfecture de Forécariah, en Guinée.

### REALISATIONS EN 2022

**Une étude** diagnostique présentant la cartographie des cas de violations des droits humains du fait de l'exploitation minière dans les préfectures de Forécariah, Kindia et Mamou

**Un atelier de restitution** à destination des parties prenantes

**2 missions de suivi** de recommandations de l'étude par le consortium environnement et développement durable de Forécariah

### PARTENAIRES

**Action Mines Guinée est une organisation de la société civile (OSC)** guinéenne axée sur la gouvernance des ressources naturelles et l'impact de l'exploitation minière sur les communautés. Elle participe à la surveillance de la gestion des industries extractives en promouvant la bonne gouvernance par la transparence et la redevabilité dans les industries extractives mais également en œuvrant pour la protection de l'environnement et des droits des communautés impactées par les activités minières.



# GUINEE

Durée du projet : Novembre 2020-Mai 2023

Intervention areas: Conakry, Kankan, Kindia, Labé, N'Zérékoré

## PARAJ | Projet d'appui au renforcement de l'accès à la justice pour les personnes les plus vulnérables

" C'est un plaisir et un honneur pour nous de travailler sur le projet PARAJ. Nous avons une bonne connaissance du terrain, notamment du système judiciaire dans son ensemble et des procédures judiciaires. Travailler avec de grandes institutions internationales telles que ASF France et COGINTA permettra à notre organisation de se développer davantage dans la gestion de projets sous diverses formes. "

**Me Foromo Frédéric Loua, Directeur Exécutif de MDT à Conakry et avocat au Barreau de Guinée.**

### PRESENTATION DU PROJET

Trois Cliniques Juridiques (CJ) ont été mises en place par la société civile, en particulier l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) et Les Mêmes Droits pour Tous (MDT), à Conakry et N'Zérékoré en 2015, et Kankan en 2017.

Leur mission est de fournir des services d'assistance judiciaire gratuite et d'améliorer l'accès à la justice dans ces localités. Cependant, faute de moyens humains et matériels, ces cliniques ne permettent pas de répondre à la demande grandissante d'assistance judiciaire provenant des juridictions et des prisons toujours plus surpeuplées. De plus, l'instabilité politique et la pandémie de COVID-19 ont créé une pression supplémentaire sur les établissements pénitentiaires et les détenus en situation de vulnérabilité.

### OBJECTIF

Appuyer les OSC en matière de consolidation de l'État de droit, à travers le renforcement de l'accès à la justice des personnes vulnérables et la lutte contre l'impunité en République de Guinée.



### REALISATIONS EN 2022

- Elaboration de 8 modules de formation
- Formation de formateurs à l'égard de 20 acteurs de la justice de proximité guinéenne
- Formation à destination des acteurs de la justice de proximité sur:
  - Les violences basées sur le genre
  - Les droits des enfants
  - L'accueil des victimes et le traitement des requêtes
  - Le droit pénal et les procédures pénales
  - La protection des données personnelles
  - La médiation et la conciliation
  - Les enjeux liés au respect des droits humains

### PARTENAIRES

ASF France intervient en tant qu'expert technique pour soutenir OGDH et MDT qui sont en charge de la coordination des actions des Cliniques Juridiques et des Maisons de justice.

Ces actions se font en coordination avec le partenaire COGINTA, à l'initiative de ce projet, organisation internationale spécialisée dans les domaines de la gouvernance sécuritaire et judiciaire, de la cohésion sociale et de l'État de droit.

COGINTA



MDT

# GUINEE

Durée du projet : 2021 - 2022

Zones d'intervention : Couverture nationale

## RESPECT | Renforcer les capacités de la société civile pour une application efficace des traités et conventions relatifs aux droits de l'homme

*" Grâce aux connaissances acquises lors de la formation sur la méthodologie de collecte, d'analyse et de suivi des violations des droits de l'homme, notre plateforme a pu dispenser une formation aux Forces de défense et de sécurité (FDS) et aux élus locaux sur la documentation des violations des droits de l'homme. Les résultats de l'atelier ont permis de renforcer la collaboration entre les FDS et les services déconcentrés du ministère de la Justice dans la gestion des cas de violations des droits humains en Guinée. "*

**Mamadou Kaly Diallo, Jeunes Leaders pour la Démocratie et le Développement (JDD)**

### PRESENTATION DU POJET

Le projet RESPECT est le fruit de la consultation faite par ASF France auprès de la société civile guinéenne et des partenaires appuyant cette dernière qui a permis d'élaborer une cartographie précise des actions passées et en cours, d'analyser les expertises et besoins des organisations de la société civile (OSC) et ainsi d'identifier des besoins spécifiques.

Ce processus a abouti à la définition d'une stratégie d'intervention pour permettre une connaissance précise de l'évolution des droits humains et pour appuyer la société civile et atteindre les changements significatifs dans le respect des droits de l'homme par l'État. Ce projet fait également écho à un agenda des droits de l'homme rythmé par une intensification des tensions politiques et par l'EPU de la Guinée qui a démarré en janvier 2020. Par la mise en place de formations communes destinées à des OSC agissant de manière isolée, le réseau des OSC sera renforcé dans ses compétences techniques, dans sa visibilité et dans son impact auprès de la population et des parties prenantes.



### OBJECTIFS

**Assurer** le suivi rapproché des violations des droits de l'homme en Guinée dans un contexte fragilisé par une crise politique et la pandémie de COVID-19.

**Mettre en place** un suivi et une analyse de l'évolution de la situation des droits de l'homme en Guinée aggravée par la pandémie.

Renforcer les capacités de la société civile guinéenne dans la recherche et le plaidoyer auprès des autorités nationales, internationales et onusiennes.

### REALISATIONS EN 2022

- **Renforcement** de capacités de 125 défenseurs des droits humains représentant 63 organisations de la société civile

- **7 études produites** sur l'évolution des droits humains dans le pays



# GUINEE

Durée du projet : 15 octobre 2021 au 31 décembre 2022

Zones d'intervention Conakry, Kankan , N'Zérékoré et Boké

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

« MDT ET L'OGDH ont menées une enquête dans les villes minières de Boffa et Boké en vue de s'enquérir de la situation des VBG dans cette région de la Guinée dans le cadre du projet de Lutte contre les VBG. C'est pour disposer de données complètes, fiables, actualisées et saisir toute la complexité du phénomène que cette enquête a été menée pour déterminer l'ampleur et les déterminants des VBG dans ces zones minières.

Les résultats de cette enquête ont permis d'avoir des idées et des données sur l'existence des violences multiformes en tenant compte de certaines variables sociodémographiques comme le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'activité économique, le lieu de résidence et l'activité et la prise en judiciaire et médicale ».

**Koulemou Yereke, porte-parole de MDT**

## PRESENTATION DU PROJET

Dans le monde, 35% des femmes ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou bien des violences sexuelles de la part d'une autre personne. Ce chiffre ne tient pas compte du harcèlement sexuel (selon ONU Femmes). En République de Guinée, des progrès réels ont été réalisés en matière de droits des femmes et d'égalité femmes-hommes, grâce aux programmes et projets mis en œuvre par le gouvernement, les partenaires au développement, les ONG et les organisations féministes de la société civile.

Toutefois, ceux-ci se heurtent à de nombreux obstacles d'ordre institutionnel et socioculturel. La situation des femmes demeure marquée par un accès limité aux services sociaux et aux ressources de production, une participation restreinte aux processus de décision à tous les niveaux et une faible reconnaissance de leurs droits. Selon le rapport d'Enquête Nationale sur les VBG de 2017, 80,2% des femmes des 15-64 ans ont subi au moins une fois à n'importe quel moment de leur vie des actes de violence émotionnelle, psychologique, physique ou sexuelle. Ainsi, le projet de lutte contre les VBG en Guinée propose un renforcement de capacités et un appui aux deux organisations partenaires assureront la durabilité de leurs projets en permettant aux acteurs de la chaîne pénale ainsi qu'aux ONG de protection des droits des femmes de mettre en pratique les connaissances acquises lors des formations et de sensibiliser les médias aux enjeux autour des droits des femmes.



## OBJECTIF

Renforcer la prise en charge juridique et judiciaire des victimes de VBG.

## REALISATIONS EN 2022

26 membres d'OSC de protection des droits des femmes et des acteurs de la chaîne pénale ont renforcé leurs capacités en matière de lutte contre les crimes sexuels et les VBG.

Prise en charge de 48 cas de VBG.

Une enquête sur la situation des VBG dans la région minière de Boké



## PARTENAIRES

L'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) apporte un appui judiciaire aux victimes des graves violations des droits humains en Guinée, lutte contre l'impunité et pour la réconciliation nationale.

Mêmes Droits pour Tous (MDT) est une ONG de défense et de promotion des droits de l'homme qui a été fondée en 2004 par des avocats guinéens et des jeunes professionnels du droit dans le but de lutter contre les violations des droits humains en Guinée.



# GUINÉE ET COTE D'IVOIRE

Durée du projet : Depuis mars 2022

Zones d'intervention : Guinée et Cote D'ivoire

## IMPACT | IMPLICATION DES MÉDIAS NUMÉRIQUES POUR UNE PRÉVENTION ACTIVE DES CONFLITS ET DES TENSIONS

« En luttant contre la désinformation, la propagation de contenus haineux et la diffusion d'informations trompeuses, notre ambition à travers le projet IMPACT, est de maintenir une paix sociale en Afrique de l'ouest pour une consolidation des sociétés démocratiques respectueuses des droits de l'Homme ».

**Ahmed Sékou Touré, chef de projet IMPACT**

### PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet IMPACT est né de la nécessité de renforcer le rôle positif de la société civile en Afrique de l'Ouest, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits afin de participer plus globalement à la consolidation d'une paix durable. IMPACT vient ainsi en appui à la société civile afin de maximiser le potentiel des médias (traditionnels, communautaires, sociaux) sur les dynamiques de conflit pour qu'ils contribuent à construire et consolider une paix durable en Côte d'Ivoire et en Guinée. En ce sens, le projet considère que la société civile doit pouvoir jouer un rôle central dans la prévention des conflits et doit bénéficier à cet effet d'un renforcement de ses capacités.

Les activités mises en œuvre sont complémentaires et auront pour objectifs d'analyser le rôle des médias dans le cadre de la couverture des conflits et favoriser la création des synergies pour soutenir l'échange et l'expérience, de renforcer les capacités des médias en les dotant d'outils pour maximiser leur potentiel, et enfin de mobiliser les médias et acteurs de la société civile contre les discours haineux et en faveur des processus de dialogue.

### OBJECTIFS

Renforcer le rôle positif de la société civile, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits.



### REALISATIONS EN 2022

Etat des lieux des normes applicables, des pratiques en cours et des risques sur la thématique « Médias et prévention des conflits »

Création d'une plateforme sécurisée et collaborative pour prévenir les conflits engendrés sur les médias en ligne

9 participants, dont 3 femmes, à l'atelier de création de la plateforme sécurisée et collaborative pour prévenir les conflits engendrés sur les médias en ligne

25 participants, dont 4 femmes, à l'atelier de restitution de l'état des lieux et de partage des bonnes pratiques entre les pays cibles

14 participants au premier atelier de suivi pour renforcer l'échange et les synergies entre les partenaires

### PARTENAIRES

**Danaïdes** est une ONG qui développe des outils et des canaux de communication pour la protection des populations civiles situées dans des pays en conflit.



**AfricTivistes** est un réseau panafricain de blogueurs et web-activistes basé au Sénégal qui a pour ambition de promouvoir et de défendre les valeurs démocratiques, les droits humains et la bonne gouvernance à travers le numérique.



L'Association des Blogueurs de Guinée (**ABLOGUI**), constituée de web citoyens en Guinée, vise à promouvoir la participation citoyenne à l'édification de la démocratie à travers les technologies de l'information et de la communication.



Le Réseau des Professionnels de la Presse en Ligne de Côte d'Ivoire (**REPPRELCI**) est une faitière historique des médias numériques ivoiriens qui a pour objet principal de promouvoir et de développer la presse en ligne et tous les métiers s'y attachant en Côte d'Ivoire.



# HAÏTI

Durée du projet : Mars 2020 à Juin 2024  
Zones d'intervention : Port-au-Prince, Croix des Bouquets, Petit-Goâve, Cabaret et les Gonaïves

## IMPLIC | Implication et participation des acteurs pour la protection des droits des détenus

" Le système judiciaire haïtien n'est pas épargné par la faiblesse institutionnelle qui caractérise l'administration publique haïtienne. L'accès à la justice est un luxe et des milliers de personnes sont détenues dans des conditions irrégulières, subissant les effets pervers et irréversibles d'une détention préventive prolongée. Il y a aussi le problème de la qualité de l'assistance juridique disponible. Ce service est souvent assuré par des avocats inexpérimentés aux ressources très limitées. "

**Marc-Daly Joassaint, responsable du projet IMPLIC**

### PRESENTATION DU PROJET

En 2022, Haïti est classé 136ème sur 140 pays dans l'Indice sur l'Etat de droit du World Justice Project.

Un des facteurs de cette faillite est l'instabilité politique chronique. En effet, depuis son indépendance en 1804, le pays a connu une succession de dictatures et d'interventions étrangères.

La surpopulation carcérale en Haïti conduit à des conditions inhumaines de détention. Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, la surpopulation est principalement due au nombre élevé d'arrestations arbitraires et au recours fréquent à la détention préventive.

En 2022, la détention préventive prolongée représente 82% des détenus au niveau national.

Le cadre légal a été enrichi ces dernières années à travers la ratification de conventions et traités internationaux sur les droits des détenus, l'adoption de lois progressistes concernant les conditions de détention, et l'adoption par décret présidentiel d'un nouveau code pénal et d'un nouveau code de procédure pénal devant entrer en vigueur en juin 2022. Les dysfonctionnements persistent pourtant dans le système judiciaire du fait notamment de la méconnaissance et la non-application des règles de droit par les acteurs de la chaîne pénale et les citoyens.

### OBJECTIFS

Contribuer au renforcement de l'État de droit et au respect des droits de l'homme en Haïti. Contribuer à la défense et à la protection des droits des personnes privées de liberté par l'implication et la participation des acteurs nationaux en Haïti.

### REALISATIONS EN 2022

- **13 cadres du CASLDH** formés en tant que formateur sur les outils de documentation de cas, la saisine des mécanismes régionaux et internationaux et les stratégies et outils de plaidoyer ;
- **106 membres d'OSC** locales ont été renforcés sur la protection des droits civils et politiques des personnes privées de liberté ;
- **3 représentations théâtrales** ont été réalisées par la troupe de théâtre Palto Vanyan sensibilisant 470 spectateurs sur les conditions de détention en Haïti

### PARTENAIRE

**Collectif d'Avocat-es Spécialisé-e-s en Litige stratégique des Droits Humains (CALSDH)**, organisation haïtienne en charge de la coordination des actions sur le terrain. Le CALSDH est spécialisé dans la judiciarisation des cas emblématiques ayant le potentiel de contribuer à la mise en œuvre d'une culture de lutte contre l'impunité en Haïti. Il lutte en faveur de l'accès à la justice sans aucune forme de discrimination et entend contribuer à la création de précédents jurisprudentiels capable de provoquer des changements sociaux.



## JUGE | Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre

*" Au Mali, les VBG sont un véritable fléau : violences domestiques, viols, excisions, mariages précoces, ainsi que les violences liées aux conflits armés dans le pays. La grande majorité des femmes sont dans une situation de grande vulnérabilité culturelle et économique et n'ont pas accès à la justice. Nos actions, menées avec des partenaires courageux, contribuent à la lutte contre l'impunité, trop longtemps tolérée."*

**Françoise Bastien-Rabner, magistrate et bénévole en charge des projets d'ASF France au Mali**

### PRÉSENTATION DU PROJET

Le Mali est affecté depuis janvier 2012 par une crise multidimensionnelle à la fois politique, institutionnelle, sécuritaire, humanitaire, identitaire, territoriale et socioculturelle. Dans ce contexte aussi perturbé que complexe,

Le Mali est devenu un lieu où la loi du plus fort a remplacé l'État de droit : intégrité menacée, coup d'État militaire et violations graves des droits humains.

On assiste ainsi à une forte dégradation de la situation sécuritaire, caractérisée par une augmentation significative de graves violations de droits humains au détriment des populations les plus vulnérables. Ce constat fait écho au sort réservé aux femmes maliennes dans le pays, massivement victimes de violences physiques commises dans la sphère domestique et publique, de violences sexuelles sous la forme d'agressions, de mutilations ou de mariages forcés, et de violences psychologiques. La violence basée sur le genre (VBG) est systémique et culturellement ancrée au Mali. Selon EDSM-VI 2018 (Enquête Démographique et de Santé-Mali, 2018), la moitié des femmes (49 %) de 15-49 ans en union ou en rupture d'union ont subi à n'importe quel moment de leur vie des actes de violence émotionnelle, psychologique, physique et sexuelle.

### OBJECTIFS DU PROJET

**Appuyer** les femmes survivantes de VBG à bénéficier d'une prise en charge holistique et adéquate de leur dossier conduisant à la condamnation des présumés responsables et à la réparation de leur préjudice.

**Mener** des actions de plaidoyer, de veille et de sensibilisation pour influencer les politiques publiques et les attitudes sociales concernant le respect des droits des femmes et les VBG.



### REALISATIONS EN 2022

**27 acteurs de la chaîne pénale et médecins dans le domaine des VBG ont été formés**

**93 cas de VBG** identifiés ont été pris en charge

**30 avocats** ont rejoint un réseau d'échange d'expériences et de bonnes pratiques pour la prise en charge des cas de VBG/VSLC

**78 étudiants** issus d'un organisme de formations, formés sur les VBG et les VSLC

**121 membres** des organisations féministes mobilisés sur l'avant-projet de loi incriminant les VBG

**29 parajuristes** et 32 leaders communautaires et religieux renforcés sur les VBG

**45 journalistes** outillés pour réaliser des reportages sur les VBG et sensibiliser les populations

**3674 personnes** (dont 2732 femmes et 881 hommes) ont été sensibilisées sur les VBG via des causeries débats communautaires thématiques

### PARTENAIRES

#### Women in Law and Development in Africa

**(WiLDAF)** Mali, membre d'un vaste réseau panafricain, a pour mission de promouvoir et de renforcer les stratégies qui lient le droit au développement afin d'accroître la participation et l'influence des femmes pour l'émergence d'une culture de l'exercice et du respect des droits des femmes en Afrique.

**Avocats Sans Frontières Mali** est une association de défense des droits de l'Homme dont l'objectif est d'assurer la défense des libertés publiques et privées, des droits de l'homme et des peuples et la défense des intérêts moraux et des principes essentiels de la profession d'avocat.





# NIGERIA

Durée du projet : Juin 2019 - novembre 2022

Zones d'intervention : Lagos, Enugu et Kaduna.

## SAFE | Renforcer les capacités des acteurs nationaux et plaider pour la fin des violations graves des droits de l'homme

« Perdre 11 ans de sa vie à cause d'une irrégularité systémique est une souffrance inimaginable, rien ne pourra jamais compenser cette perte. Il faut mettre un terme à la pratique consistant à inculper systématiquement des suspects pour des infractions graves afin de les placer en détention provisoire pour une durée indéterminée, sans faire le moindre effort pour engager des poursuites. »

Angela UZOMA-IWUCHUKWU, Directrice Pays au Nigéria

### PRÉSENTATION DU PROJET

La torture, les mauvais traitements, la détention arbitraire et les exécutions extrajudiciaires sont des pratiques couramment utilisées par les représentants de l'État au Nigéria. Le personnel de police procède régulièrement à des exécutions sommaires de personnes accusées ou soupçonnées de crime, utilise la torture comme principal moyen d'enquête et pratique l'extorsion de manière quasi systématique. De plus, les agences de sécurité de l'Etat recourent également à des détentions arbitraires, souvent justifiées par la lutte contre le groupe Boko Haram et qui sont également utilisées contre les défenseurs des droits humains, des dirigeants d'organisations de la société civile ou des journalistes, en violation de la loi nationale sur la liberté de l'information.

L'impunité de ces actions conduit à une absence de confiance de la population nigérienne dans la capacité de la police à la protéger : elle est perçue comme l'ennemie du peuple.

### REALISATIONS EN 2022

16 cas de torture, d'incarcération arbitraire ou d'exécution extrajudiciaire identifiés ont été pris en charge et 3 cas emblématiques ont été portés devant la cour de la CEDEAO

81 policiers et membres des OSC ont participé aux deux « Situation Room » organisées sur les violations des droits de l'homme perpétrés par les agences de sécurité

80 membres de la police et d'autres organismes de sécurité de l'État ont été formés sur les meilleures pratiques en matière de droits humains

29 personnes issues des agences de sécurité de l'État, des OSC, des Ministères concernés et de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) ont participé à des tables rondes pour proposer des solutions aux violations graves des droits humains

12 autorités ont été rencontrées au niveau fédéral dans le cadre des actions de plaidoyer

21 avocats ont participé à la réunion annuelle de coordination et de partage d'expérience

11 pétitions déposées auprès des organes internationaux des droits de l'Homme sur des cas symboliques de violations graves des droits de l'Homme

### OBJECTIFS

**Renforcer** les capacités des acteurs nationaux en matière de prévention, d'enquêtes, de poursuites et de sanctions en cas de violations graves des droits humains commises par les services de sécurité de l'État.

**Reconnaître** la responsabilité des organismes de sécurité de l'État concernant les violations graves des droits humains, et obtenir une réparation pour les victimes grâce au renforcement du programme d'aide juridique pro bono du Barreau nigérien (NBA).

**Mettre en place** des actions de plaidoyer visant à influencer les politiques publiques, les attitudes sociales et les processus politiques concernant les violations graves des droits humains par les agences de sécurité de l'État.



### PARTENAIRES

Le Barreau nigérien (National Bar Association - NBA) est une association professionnelle à but non lucratif ayant un statut d'observateur à la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et un partenariat avec de nombreuses ONG nationales et internationales relatives aux droits de l'Homme, à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance au Nigeria et en Afrique en général. Le NBA est composé de 105 406 avocats actifs au sein de 125 branches au travers du territoire.

L'Organisation Carmélite pour l'Intérêt des Prisonniers (CAPIO) fut établie en 1992 comme une organisation relative aux droits de l'Homme dont le but est de défendre les droits, les besoins et la dignité des prisonniers. Ils promeuvent une véritable justice par le biais du plaidoyer et d'actions de promotion pour sensibiliser la population générale sur ces problématiques.



# NIGERIA

Date du projet: Juin 2022

Zones d'intervention: Edo, Enugu, Kaduna, Imo and Lagos States

## JOURNEE INTERNATIONALE DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE TORTURE

### PRÉSENTATION DU PROJET

**La torture est un sujet de préoccupation majeure au Nigeria.**

Pendant de nombreuses années, les agences de sécurité ont notoirement torturé des citoyens.

Les détenus et les suspects sont soumis à divers degrés de harcèlement, d'extorsion et de violences, et dans plusieurs cas, ils sont torturés pour avouer des crimes qu'ils n'ont peut-être pas commis.

La torture reste prévalente au sein des agences de sécurité, malgré les divers efforts de la société civile pour mettre fin à cette pratique.

**La torture**, qui peut être physique ou psychologique, est l'une des principales causes de décès en détention au Nigeria. Les personnes accusées de petits vols, de vols à main armée, de meurtres ou de crimes liés au terrorisme sont les plus exposées à la torture.

**Le Nigeria** a ratifié les traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains qui interdisent la torture. **En 2017**, il a transposé dans son droit interne la Convention internationale contre la torture en promulguant la Loi contre la torture. Néanmoins, malgré la mise en place de cet instrument législatif, cette pratique n'a pas pu être éradiquée.

### OBJECTIF DU PROJET

**La célébration** de cette journée vise à sensibiliser le public sur la prévalence des actes de torture commis par les agences de sécurité. D'un point de vue plus large, elle vise à convaincre les populations et les décideurs politiques que la loi contre la torture de 2017 doit être appliquée.

### REALISATIONS EN 2022

**30 experts** et représentants des agences de sécurité ont participé à une consultation technique sur le thème de la "tolérance zéro pour la torture par les agences de sécurité".

**40 participants** ont pris part à une conférence de presse pour attirer l'attention des acteurs clés sur la prévalence de la torture au Nigeria

**60 personnes** ont pris part à une marche dans les rues d'Abuja pour protester contre la torture.

**1 campagne** de communication a été lancée sur les réseaux sociaux

### PARTENAIRES

ASF France intervient en tant qu'expert technique pour soutenir le **Rule of Law and Anti-Corruption (RoLAC)** qui est en charge de la coordination des activités et avec **Access to Justice (A2Justice)**.



**RULE OF  
LAW AND  
ANTI-CORRUPTION**

# NIGERIA

Durée du projet: Janvier 2022 - février 2023

Zones d'intervention: Lagos, Ogun, Imo, Enugu et Kaduna

## ProCAT | Lutte contre la torture

« De la salle de torture ils m'ont emmené au tribunal, du tribunal j'ai été renvoyé à la prison. »

Anonyme

### PRÉSENTATION DU PROJET

Bien que le Nigéria ait ratifié la Convention des Nations Unies contre la Torture (UNCAT) en 2001 et promu fin 2017 une loi interdisant les actes de torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants, de nombreux obstacles s'opposent à leur application effective. La torture est largement répandue au Nigéria et employée systématiquement par les forces de sécurité lors des interrogatoires.

Cette pratique est rendue possible par une double insuffisance : celle de l'accès à la justice d'une part et de l'impunité des auteurs d'autre part. Les violences policières, les détentions arbitraires ou abusives, les prononcés de peines cruelles ne sont contrecarrés ni par les avocats, ni par la population, qui est mal informée de ses droits, mal défendue et méfiante vis-à-vis des autorités judiciaires.



### OBJECTIFS DU PROJET

**Contribuer** à la réduction des actes de torture de toute la chaîne judiciaire.

**Améliorer** l'accès à la justice et aux services juridiques pour les personnes victimes de torture. Renforcer les connaissances et compétences des autorités judiciaires. Promouvoir une meilleure connaissance et application des principes de la Convention des Nations Unies contre la Torture (UNCAT).

### REALISATIONS EN 2022

**Défense** pro bono des personnes victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements à différents stades de la procédure judiciaire.

**75 personnes** victimes de torture, dont 1 mineur et 7 femmes, ont eu accès à la justice. 5 libérations sous caution ont été accordées parmi ces cas, permettant une sortie de prison. 16 cas de projets précédents ont été clôturés avec succès et dans certains cas le tribunal a condamné les auteurs à des dommages et intérêts.

### PARTENAIRES

**Barreau nigérian (National Bar Association - NBA)** est une association professionnelle à but non lucratif phare en la matière, composée de tous les avocats enregistrés au barreau nigérian. Elle a un statut d'observateur à la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et un partenariat avec de nombreuses ONG nationales et internationales relatives aux droits de l'Homme, à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance au Nigeria et en Afrique en général. Le NBA est composé de 105 406 avocats actifs au sein de 125 branches au travers du territoire.

**Commission Nationale des Droits de L'Homme (NHRC)** du Nigeria a été créée en 1995. La Commission sert de mécanisme extrajudiciaire qui protège les droits de l'homme de la population nigériane. Elle s'assure du bon respect des droits de l'homme, aide les victimes de violations et appuie le gouvernement nigérian pour la mise en place de politiques en matière de droits de l'Homme.



# FORMATIONS

« Les clefs que l'on nous a données permettent de faire son propre cheminement juridique et personnel pour approfondir les notions par la suite. (...) J'en profite pour vous dire un grand merci. C'est essentiel et complexe à la fois d'aborder sous l'angle juridique ces questions très humaines. »

**Témoignage anonyme à la sortie de notre formation sur le droit d'asile**

## En 2022, ASF France a obtenu la certification Qualiopi

Cette certification est un gage de qualité qui rend nos formations juridiques susceptibles d'être homologuées par le Conseil National de Barreaux (CNB) et d'être prises en charge par les Opérateurs de compétences (OPCO) et le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (FIF PL).

**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été déléguée au titre de la catégorie d'action suivante:  
ACTIONS DE FORMATION

## Les formations juridiques programmées

3 formations ont eu lieu en distanciel sur les thématiques suivantes : les droits du demandeur d'asile en France et dans l'espace européen, la défense des victimes devant la Cour Pénale Internationale (CPI), les droits des victimes de violences basées sur le genre (VBG).

## Les formations juridiques sur mesure

3 webinaires sur le droit d'asile et les droits des personnes privées de liberté ont été commandés par l'Ecole des Avocats de Bordeaux (EDA Aliénor) pour son programme de formation continue.

## Les formations pour nos bénévoles

Pour le développement des compétences de nos bénévoles, ASF France a organisé 2 formations de formateurs, l'une sur les fondamentaux (à Paris), et l'autre sur le renforcement (en distanciel). Ces formations ont bénéficié des subventions du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, à travers son Fonds de développement de la vie associative (FDVA).

## Les chiffres clés

**100%** des formations juridiques ont été homologuées par le CNB.  
Le taux de **satisfaction** des apprenants est de **86%**.



# TEMPS FORTS 2022

## Février 2022 : La certification ISO9001 pour ASF France

En 2022, ASF France s'est lancée un défi de taille : obtenir la certification ISO 9001, une norme internationale qui fait référence en matière de management de la qualité. Cette réussite est l'aboutissement d'une réflexion et d'un travail engagé au quotidien pour l'amélioration continue de notre gestion de l'association et de ses projets. ASF France est fière d'être l'une des rares ONG internationales de promotion et protection des droits humains à être certifiée. Merci à nos équipes au siège et sur le terrain, à nos partenaires et à nos bénévoles, sans qui la qualité de nos actions et de notre gestion ne pourrait être reconnue.



## JUIN 2022 : Avocats Sans Frontières France présent au World Justice Forum !

Notre chargée de projets Mélanie Canovas et notre experte juridique Caroline WALTER ont assisté à La Haye à ce grand événement.

Leur participation fut l'occasion d'échanger avec de multiples acteurs engagés dans la protection des droits humains et le développement de l'Etat de droit.



## JUIN 2022 : La course des héros

Félicitations aux coureurs de l'EDA et du barreau de Bordeaux pour être parvenu au bout des 10 kilomètres le dimanche 12 juin pendant la course des Héros !

ASF France remercie infiniment toutes les personnes qui nous ont soutenu pendant cette course.



## Octobre 2022 : Permanences solidaires

Mardi 6 octobre, c'était la cérémonie de remise de chèque de l'Ordre des Avocats de Toulouse, dans le cadre des "Permanences Solidaires". A travers cette opération qui dure 1 semaine, des avocats dispensant des consultations juridiques gratuites ont choisi de reverser à ASF France les rétributions octroyées par le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD).

# TEMPS FORTS 2022

## Octobre 2022 : Assemblée générale 2022

Vous avez été plusieurs dizaines à participer à l'AG d'ASF France, qui s'est tenue le samedi 8 octobre 2022 dans les locaux du Barreau de Toulouse et sur Zoom.

Ce fut l'occasion de voter le rapport moral et financier. Ce fut également un moment de rencontres et de retrouvailles, entre les adhérents, l'équipe du siège et 3 collaborateurs du terrain.



## CATALOGUE des œuvres NFT



## Novembre 2022 : VENTE SOLIDAIRE D'ŒUVRES NFT A L'EFB

La vente aux enchères caritative d'œuvres NFT au profit de l'association Avocats Sans Frontières France s'est déroulée le 16 novembre 2022, à la fin d'une journée de formation EFB- ENM sur les enjeux juridiques des NFT.

## Décembre 2022 : 75ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme, ASFF a organisé une projection suivi d'un temps échanges et de discussion autour des enjeux des droits humains dans le monde.

ASF France a aussi mis en place un webinaire sur le devoir de vigilance des entreprises avec les experts du cabinet Vigo et de notre association.



# RAPPORT FINANCIER

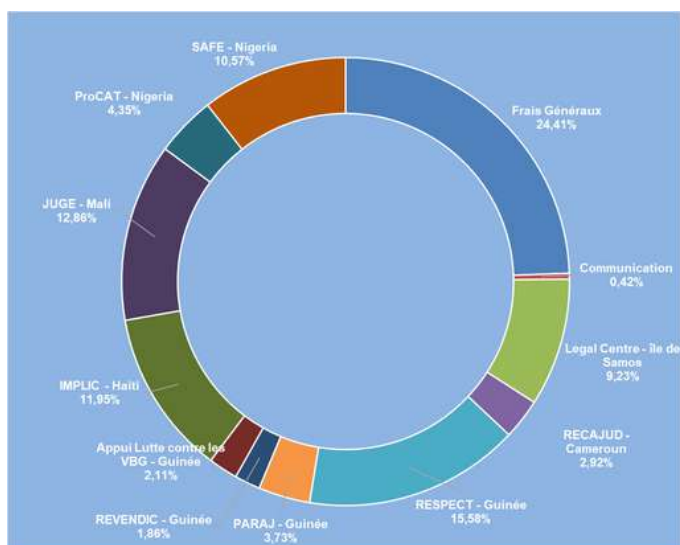
-La gouvernance de l'association est financée sur deux principes clés :

**L'indépendance** : ASF France est une association indépendante, tant au niveau de sa philosophie d'action qu'au niveau de ses moyens d'action.

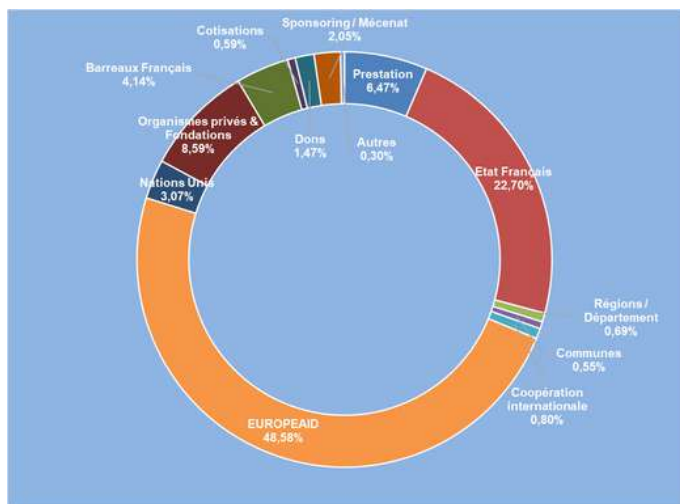
**-La transparence financière** : ASF France garantit à ses membres et à toutes les entités avec lesquelles elle est en relation, la transparence de ses actions, des finances et des comptes de l'association. Elle s'engage à respecter strictement les règles de comptabilité et de gestion en vigueur. Depuis sa création, ses comptes font l'objet d'un audit annuel indépendant et d'une certification, dont les résultats sont accessibles. Par ailleurs, l'association pose le principe d'un contrôle de gestion interne, d'une évaluation indépendante régulière et d'un audit externe dans ses différentes actions.

**-Budget 2022 vs 2021** : Variation de 20,98%

## RÉPARTITION DES CHARGES 2022



## ORIGINES DES PRODUITS 2022



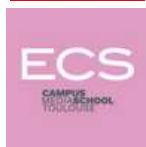
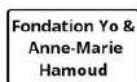
# ILS NOUS SOUTIENNENT

Les missions d'ASF France n'existeraient pas sans le soutien constant de nos partenaires. Nous sommes particulièrement fiers de nos partenaires de longue date qui ont écrit avec nous l'histoire d'ASF France, mais aussi de ceux qui nous ont rejoint plus récemment : en plus de nous soutenir financièrement, ils partagent tous notre vision et nos valeurs.

## BAILLEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## PARTENAIRES PRIVÉS





# ILS NOUS SOUTIENNENT

## ORGANISATIONS ET CABINETS D'AVOCATS

**ACTEIS**  
Société d'Avocats

De Caunes  
et Forget

**LATHAM & WATKINS**

  
MORVILLIERS SENTENAC  
ASSOCIÉS  
le droit en mouvement

  
Simon COHEN, cabinet d'avocats

  
AVOCATS  
BARREAU  
• PARIS

  
EDA ALIÉNOR  
École des avocats

  
vigo

  
BARREAU  
AVOCATS  
TOULOUSE

  
EFB  
ÉCOLE D'AVOCATS

## LES 50 BARREAUX QUI NOUS SOUTIENNENT



Ordre des Avocats d'Agen, Ordre des Avocats d'Aix en Provence, Ordre des Avocats d'Angers, Ordre des Avocats d'Annecy, Ordre des Avocats de Bayonne, Ordre des Avocats de Bordeaux, Ordre des Avocats de Bourges, Ordre des Avocats de Brive, Ordre des Avocats de Caen, Ordre des Avocats de Carcassonne, Ordre des Avocats de Chambéry, Ordre des Avocats de Chartres, Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand, Ordre des Avocats de Colmar, Ordre des Avocats de l'Essonne, Ordre des Avocats de Laval, Ordre des Avocats du Havre, Ordre des Avocats du Lot, Ordre des Avocats de Marseille, Ordre des Avocats de Meaux, Ordre des Avocats de Mont de Marsan, Ordre des Avocats de Nîmes, Ordre des Avocats d'Orléans, Ordre des Avocats de Poitiers, Ordre des Avocats de Rennes, Ordre des Avocats de Saint-Brieuc, Ordre des Avocats de Saint-Denis La Réunion, Ordre des Avocats de Saintes, Ordre des Avocats de Saint-Malo – Dinan, Ordre des Avocats de Saint-Pierre de La Réunion, Ordre des Avocats du Tarn Et Garonne, Ordre des Avocats de Toulouse, Ordre des Avocats de Tours, Ordre des Avocats de Valenciennes, Ordre des Avocats de Versailles, Ordre des Avocats de Tulle, Ordre des Avocats de Dunkerque, Ordre des Avocats de Coutances-Avranches, Ordre des Avocats de Dax, Ordre des Avocats du Val de Marne, Ordre des Avocats des Hauts-de-Seine, Ordre des Avocats de Nantes, Ordre des Avocats de Bastia, Ordre des Avocats d'Amiens, Ordre des Avocats du Val d'Oise, Ordre des Avocats de Dijon, Ordre des Avocats de Seine Saint Denis, Ordre des Avocats de Cherbourg, Ordre des Avocats de Pau, Ordre des Avocats de Lille

## RÉSEAUX

  
CIB  
Conférence Internationale des Barreaux

  
WORLD  
COALITION  
AGAINST THE DEATH PENALTY

  
DAY OF THE  
ENDANGERED LAWYER  
**KEEP YOUR HANDS  
OFF THE LAWYERS**

  
oing  
Confédération des organisations de juristes

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
la francophonie

IOI Plateforme  
IOI Droits humains



# COMMENT NOUS SOUTENIR ?

**Vous pouvez faire un don** : en ligne ou par courrier (chèque ou virement) : renvoyez le formulaire de dons à ASF France 13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse. Vous pouvez même opter pour un don mensuel !

**Vous pouvez adhérer** : en ligne ou par courrier.

**Vous pouvez faire un legs** : association reconnue d'utilité publique, ASF France est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie, entièrement exonérés des droits de succession et de mutation.

**Vous pouvez mobiliser votre entreprise** : organiser un événement caritatif avec vos collaborateurs, mettre en vente des produits en reversant un pourcentage, commander une formation sur mesure, souscrire à l'arrondi en caisse.

**Vous pouvez mobiliser votre Barreau, si vous êtes avocats** : organiser des Permanences Solidaires en coordination avec le Conseil départemental d'accès au droit.

Vous pouvez donner **sans dépenser** en naviguant sur le web avec Lilo ou Bing solidaire, ou en achetant en ligne avec Helpfreely.

Vous pouvez commander des formations **sur mesure** animées par nos experts bénévoles.

Vous pouvez **acheter la robe treillis** d'ASF France confectionnée par L'Artisan Costumier, pour décorer votre cabinet d'avocat ou vos locaux.

**Vous pouvez faire plein d'autres choses !**

## VOS DONS EN ACTION



Renseignez-vous auprès de Matthias Cougnaud:  
05 34 31 17 83  
[developpement@avocatssansfrontieres-france.org](mailto:developpement@avocatssansfrontieres-france.org)

« Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie » ROBERT BADINTER



# CONTRUISONS UN MONDE DE JUSTICE

JE FAIS UN DON À ASF FRANCE  
**Déductible des impôts !**



Pour faire un don, scanner notre QR code ou rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique "nous soutenir"

J'apporte un soutien ponctuel

30 €     50 €     100 €     Autre montant : .....€

Soit 10€ Soit 17€ Soit 34€  
après réduction fiscale après réduction fiscale après réduction fiscale

*Merci de joindre un chèque bancaire ou Postal à l'ordre d'ASF France*

J'apporte un soutien régulier par prélèvement automatique

À partir du ..... (JJ/MM/AAAA) j'autorise ASF à prélever sur mon compte :

Chaque année :  30 €     50 €     100 €     Autre montant : .....€

Chaque mois :  30 €     50 €     100 €     Autre montant : .....€

*Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB*

Nom du titulaire à débiter : .....

Nom et adresse de la Banque : .....

CODE BANQUE CODE GUICHET N° DU COMPTE CLE RIB

-----

Prénom et Nom ou Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse mail : .....

Date : ..... Signature :

*Merci de retourner ce bulletin à l'adresse de ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 TOULOUSE*

**Avocats Sans Frontières France**

13 rue des Fleurs  
31000 Toulouse - France  
Tel. +33 (0)5 34 31 17 83

[www.avocatssansfrontieres-france.org](http://www.avocatssansfrontieres-france.org)

Tenez-vous au courant de nos dernières nouvelles !



**AVOCATS SANS FRONTIERES**  
France

*Là où la défense n'a plus la parole*